

Construire une séquence 1

Le cadre européen et le projet final

Le cadre européen constitue la base de l'enseignement des langues.

- Le cadre européen décrit ce que les élèves doivent apprendre afin de **communiquer** : il énumère les connaissances (*savoirs*) et les habiletés (*savoir-faire*) qu'ils doivent acquérir afin d'avoir un comportement langagier efficace. A cet égard, le contexte culturel vient en soutien à la langue.
- Le cadre européen repose sur le principe de **la perspective actionnelle** : cette approche considère l'élève comme un acteur social ayant à accomplir des tâches (dans des circonstances et un environnement donnés). Il y a « tâche » dans la mesure où l'action est le fait d'un sujet qui y mobilise stratégiquement les compétences dont il dispose afin de parvenir à un résultat souhaité.
- Le cadre européen définit **six niveaux de compétence** pour situer l'élève dans son parcours d'apprentissage et évaluer ses progrès.

A	B	C
Utilisateur élémentaire	Utilisateur indépendant	Utilisateur expérimenté
A1	B1	C1
A2	B2	C2
Introductif ou découverte	Niveau seuil	Autonome
Intermédiaire ou de survie	Avancé ou indépendant	Maîtrise

A quoi correspondent ces six niveaux de compétence ?

Utilisateur expérimenté	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
Utilisateur expérimenté	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
Utilisateur indépendant	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
Utilisateur indépendant	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
Utilisateur élémentaire	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
Utilisateur élémentaire	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

QUELQUES TERMES IMPORTANTS

(cf. pages 15 à 20 du cadre européen)

- Les **compétences** sont l'ensemble des connaissances, des habiletés et des dispositions qui permettent d'agir.
- Les **activités langagières** impliquent l'exercice de la compétence à communiquer langagièrement, dans un domaine déterminé, pour traiter (recevoir et/ou produire) un ou des textes en vue de réaliser une tâche.
- Est considéré comme **stratégie** tout agencement organisé, finalisé et réglé d'opérations choisies par un individu pour accomplir une tâche qu'il se donne ou qui se présente à lui.
- Est définie comme **tâche** toute visée actionnelle que l'acteur se représente comme devant parvenir à un résultat donné en fonction d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir, d'un but qu'on s'est fixé. Il peut s'agir tout aussi bien, suivant cette définition, de déplacer une armoire, d'écrire un livre, d'emporter la décision dans la négociation d'un contrat, de faire une partie de cartes, de commander un repas dans un restaurant, de traduire un texte en langue étrangère ou de préparer en groupe un journal de classe.

LA COMPETENCE LANGAGIERE

(cf. pages 17/18 du cadre européen)

- La composante linguistique est celle qui a trait aux savoirs et savoir-faire relatifs au **lexique**, à la **phonétique** et la **syntaxe**.
- La composante sociolinguistique renvoie aux paramètres socioculturels de l'utilisation de la langue. Sensible aux **normes sociales** (*règles d'adresse et de politesse, régulation des rapports entre générations, sexes, statuts, groupes sociaux, codification par le langage de nombre de rituels fondamentaux dans le fonctionnement d'une communauté*), la composante sociolinguistique affecte fortement toute communication langagière entre représentants de cultures différentes, même si c'est souvent à l'insu des participants eux-mêmes.
- La composante pragmatique recouvre l'utilisation fonctionnelle des ressources de la langue (réalisation de fonctions langagières, d'actes de parole) en s'appuyant sur des scénarios ou des scripts d'échanges interactionnels. Elle renvoie également à **la maîtrise du discours, à sa cohésion et à sa cohérence**, au repérage des types et genres textuels, des effets d'ironie, de parodie.

LES ACTIVITES LANGAGIERES

(cf. pages 48 à 71 du cadre européen)

La compétence à communiquer langagièrement de l'élève est mise en œuvre dans la réalisation d'activités langagières variées pouvant relever de la **réception**, de la **production**, de l'**interaction**, chacun de ces modes d'activités étant susceptible de s'accomplir soit à l'oral, soit à l'écrit, soit à l'oral et à l'écrit.